



CSE central extraordinaire
du 14 janvier 2022

GIE France 3 - France Bleu

Élu·es CGT : Malika AIT-OUAKLI, Abal-Kassim ALICOMBO, Rabéa CHAKIR-TREBOSC, Guilhem FRAISSINET, Chantal FREMY, Jean-Hervé GUILCHER, Michela LAW, Jean-Hugues LEC KAO, Pierre MOUCHEL, Thierry PUJO, Didier RICOU.

Représentant syndical : William MAUNIER.

Ce CSE central extraordinaire a été convoqué, au même moment que celui de Radio-France, afin de lancer le processus de constitution du GIE (groupement d'intérêt économique) annoncé par la ministre de la Culture, qui doit théoriquement aider les deux entreprises publiques à lancer un « grand média numérique de la proximité ».

France 3 et France Bleu, destinés à travailler ensemble

Afin de ne pas avoir l'air d'appliquer les injonctions de la tutelle, la patronne s'empresse de rappeler qu'elle milite depuis longtemps pour un projet commun avec Radio France sur le numérique de proximité et que, faute d'avancées, France Télévisions a dû se résoudre, à la fin de l'été, à partir seule sur le lancement de ce nouveau média.

Delphine Ernotte présente le GIE comme un choix concerté des deux entreprises, ce qui, évidemment, ne trompe personne.

En revanche, la direction affirme que c'est sans doute une bien meilleure solution de rapprochement que ce qui a été fait pour franceinfo, à coup de multiples conventions souvent complexes d'utilisation entre les deux entreprises.

Sur l'offre envisagée, la Présidente indique qu'un accord a été trouvé avec Radio France pour définir une marque commune (une vérification est en cours à l'INPI pour s'assurer que la marque n'est pas déjà déposée). Cette marque sera déclinée localement. Ce sera également le nom de l'URL des futurs site internet et appli communs.

A terme, le nouveau portail ira bien au-delà de l'information puisqu'il est prévu que tous les contenus régionaux (info, création, contenus pratiques, la patronne évoque même des contenus de partenaires) y trouvent leur place.

Pour porter le projet, le GIE sera constitué à parité par les deux entreprises, avec deux organes de gouvernance : une assemblée générale composée de 4 représentants de Radio France et 4 représentants de FTV, avec un président tournant renouvelé chaque année, et un comité de gérance, doté de deux administrateurs chargés des aspects financiers.

Le budget sera abondé à 50/50 par les deux entreprises. Pour FTV, il s'agira d'un transfert d'une partie du budget de la direction du Numérique.

Pour la CGT, la crainte est de perdre toute visibilité sur les décisions qui seront prises dans cette nouvelle structure commune. La Présidente tente de rassurer les élus en précisant que tout ce qui touche les organisations du travail sera nécessairement discuté dans les instances de chacune des deux entreprises, « *toute décision du GIE sera assumée dans les instances* » précise la Présidente, « *Les décisions seront prises à l'unanimité dans le GIE, ni Radio France ni FTV ne peut s'abstraire de ces décisions* ».

Le GIE ne sera pas une filiale et n'aura pas de salariés. À priori...

La direction indique que le GIE n'aura aucun salarié mais les élus soulignent que les statuts permettent d'embaucher, ce qui inquiète sur les évolutions possibles à moyen et long terme même si la direction évoque uniquement la possibilité d'embaucher un directeur pour la nouvelle structure.

En l'état la direction répond que le GIE n'a pour autre objet que de porter une plateforme technique et de développer un site et une application pour tablettes et smartphone, dont il aura la propriété intellectuelle.

Évidemment, les assurances de la direction valent pour le temps présent. Sur la suite et les développements potentiels, la Présidente explique que si la question de la holding revenait sur le tapis, la transformation en filiale est toujours une possibilité mais que cela nous échappe pour l'instant. Pas de quoi vraiment rassurer les salariés.

Solution technologique

Le directeur des programmes de FTV estime que la plateforme technique de Franceinfo est meilleure que celle de Radio France, mais que le choix du « *tous contributeurs de France Bleu* » est un outil mieux approprié car très simplifié et donc facile d'accès pour tous. Une idée pour l'avenir ? La Présidente ajoute que « *sur le tous contributeurs, ça a l'air de très bien marcher à France Bleu* » et que si FTV devait aller dans cette voie, les instances seront bien évidemment consultées.

Côté technologie, chaque entreprise conserve son backoffice (Drupal, PIC et Argos à FTV) et la publication – et l'indexation – de l'info continuera de se faire via l'URL franceinfo pour France 3, via l'URL francebleu.fr pour France Bleu. Les contenus seront ensuite automatiquement dupliqués sur le nouveau portail. La direction affirme qu'il s'agit d'un dispositif transparent pour les salariés de France 3, qui permettra d'éviter un effondrement des audiences de Franceinfo selon la direction, du moins dans un 1^{er} temps. Car au fur et à mesure de l'émergence de la nouvelle marque, il y aura vraisemblablement un transfert d'audience vers le nouveau média.

La nouvelle plateforme vitrine pour nos émissions et articles locaux

Pour l'internaute, ce sera une nouvelle vitrine de l'information et des programmes régionaux.

Le projet repose sur la personnalisation de l'application (l'expérience utilisateur) que chacun pourra décider, avec un niveau de précision beaucoup plus fin. Chaque internaute pourra ainsi déterminer le périmètre des push qu'il souhaite recevoir (lieux et thèmes de prédilection, plusieurs régions si on le souhaite).

Et des services en plus (radioguidage, podcasts...) apportés par France Bleu.

Encore du flou dans le projet

A ce stade de l'information, il demeure beaucoup de zones d'ombre. Sur l'économie du projet, les aspects éditoriaux, techniques et organisationnels ; les conséquences sur les conditions de travail des salariés.

Les élus regrettent de ne pas avoir d'information sur le budget du GIE et sur l'élaboration commune de la stratégie numérique régionale. Ils demandent qu'une présentation du projet global soit faite au CSE central mais aussi dans les CSE d'établissement du Réseau et de Corse.

Sur la coordination éditoriale, le directeur du Réseau estime qu'elle ne portera que sur le « hard news » et qu'en termes de prévisions, les équipes continueront à travailler comme maintenant. La CGT souligne toutefois que la coordination technique avec France Bleu sera fondamentale pour faire aboutir le projet.

Sur le mode de décision – à l'unanimité – au sein du GIE, cela ne semble pas un gage de réactivité si les deux acteurs continuent à être en désaccord. Dans ce cas de figure, comment trouver des marges de manœuvre ?

La direction annonce toujours un lancement pour la fin mars, tout en reconnaissant que cela sera difficile. Elle souhaite en tout cas recueillir l'avis du CSEC avant le 4 mars 2022.

Les élus ont saisi leur conseil juridique afin qu'il les éclaire sur le cadrage juridique du projet et les possibilités de modifier certains aspects des statuts qui sont actuellement extrêmement larges et laissent un important champ des possibles aux directions actuelles ou futures.

Paris, le 18 janvier 2022